

ANNONCES NOUVELLES.

Ecole du Mont Plaisant.—G. G. SMITH. Changement de demeure.—AL. LAPRAN-CE. Changement de demeure.—ED. TRIVIER-GE.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 7 MAI, 1849.

La question de Races.

La Gazette de Québec, du 4 du courant a publiée à ce sujet un article que nous traduisons pour l'avantage de nos lecteurs :—

« C'est la Gazette de Montréal, qui la première, nous croyons, a exprimé l'atroce sentiment que la présente querelle était une querelle qui doit se terminer par la complète destruction de l'une des deux races qui habitent notre pays. » Nous n'entrerons pas pour le présent dans une discussion sérieuse sur le mérite de cette proposition. — La possibilité d'extirper un demi million d'individus, ou même d'annéantir d'un seul coup ces distinctions nationales qui se sont perpétuées de génération en génération depuis plus de 800 ans, nous paraît trop absurde pour mériter d'être examinée. Mais praticable ou non, telle est l'intention avouée des fanatiques parmi les Tories. La Gazette de Montréal le proclame en majuscules : M. Cayley le répète à haute voix dans la Chambre Législative.

Maintenant ces messieurs ont-ils quelque idée de l'effet qu'ils produisent ? savent-ils qu'en convertissant une simple question de cabinet en une lutte terrible entre les Anglais et les Canadiens-français, ils ferment ainsi la porte à toute possibilité d'un arrangement à l'amiable ? Il y a un grand nombre, et peut-être la majorité des Canadiens-français, pensons-nous, qui voient maintenant l'injustice de la mesure et qui sont parfaitement disposés à se joindre au parti modéré anglais et à consentir à un changement d'administration. Mais si une fois l'étendard exclusif saxon est levé, alors tous les Canadiens-Français oubliant leurs dissensions intestines, s'uniront pour résister à toute attaque contre leurs existences et leurs libertés, comme race. Ils formeront une masse considérable, et qui, quoiqu'elle ne soit que de cinquante à soixante ans, aura fait beaucoup pour les rendre impropres au service militaire, l'esprit de bravoure de leurs ancêtres n'est pas éteint. Ils ont encore suffisamment de force et de courage pour rendre la lutte désespérée et douteuse. Ils auraient bientôt retrouvé cette ancienne vigueur qui les rendit capables de conserver leurs premiers établissements en ce pays, en dépit des plus féroces tribus sauvages, et qui encore dans des temps plus modernes les en a fait des alliés efficaces des Anglais dans leurs guerres avec les Etats-Unis.

D'un autre côté, le sang saxon une fois excité coule dans nos veines avec une chaleur qui nous fait prévoir le résultat. Quoi qu'en minorité, possédant une éducation, une influence, et ce frottement continu avec le monde qui seul rend un homme propre aux terribles scènes des révolutions, dans une plus grande proportion que les Canadiens-Français, alliés d'ailleurs par le sang aux anglais et aux américains, les Anglo-Canadiens auraient plusieurs chances de succès en leur faveur. Mais comme la lutte serait terrible ! Les deux races sont maintenant entremêlées dans toutes les parties du Canada : Les lois sont faites pour elles : quatre vingt dix

les propositions avancées par notre confrère de la Gazette de Québec ; mais quoi qu'il en soit, nous aimons à déclarer qu'il paraît vouloir rendre justice aux Canadiens-français. C'est de sa part un acte de courage dont malheureusement on ne trouve pas d'exemple dans les autres journaux toriens du Canada.

Nous coïncidons avec notre confrère dans l'opinion par lui émise au sujet du cri des toriens de Montréal. Certes, quand nous avons vu le rédacteur du Montréal Gazette, de ce journal qui crie qui prêche l'extermination des Canadiens-français, quand nous avons vu cet homme à la tête des émeutiers de Montréal ; quand nous avons vu presque tous les journaux toriens approuver sinon explicitement, au moins par un silence significatif, les déclamations furibondes d'un maniaque, nous avons cru devoir engager les Canadiens-français à se préparer à une lutte de race, à une lutte de nationalité, et, à repousser les attaques de furieux qui semblent être sous de rage et de haine contre tout ce qui rattache notre origine.

Nous n'avons jamais eu l'intention de vouloir exciter nos compatriotes à prendre l'offensive, loin de là. Nous leur avons déjà dit et nous leur répétons encore ; respect aux lois, fidélité au gouvernement, respect à la propriété et aux personnes ; mais soyez prêts à agir pour la défense du gouvernement, des lois et de vos intérêts les plus chers, et pour le maintien de l'ordre et de la société, au premier appel qui vous sera fait.

La Gazette de Québec.

Le rédacteur de la Gazette de Québec a, élaboré dans son numéro de samedi, une tirade à notre adresse. Le susdit rédacteur, ayant à ce qu'il paraît, renoncé aux saintes occupations de la carrière apostolique qu'il avait embrassée dans le but charitable et désintéressé de convertir les pauvres Canadiens-Français, et de les retirer par un effort puissant de l'ignorance et de la superstition dans lesquelles ils croupissent, vient de saisir les grelots de Momus, et à vouloir faire le drôle à nos dépens. Pour y réussir, il a fait une dépense considérable de quelque chose qu'il pense être de l'esprit, ce que personne ne croira et pour cause. Nous disons une fois pour toutes, au rédacteur de la Gazette de Québec, qu'il lui sied nullement de vouloir faire le plaisant, rôle qui ne lui va pas mieux que celui de convertisseur. Si nous voulions dénaturer, tronquer, amplifier certaines spirituelles élucubrations de l'ex-rédacteur et propriétaire du Chronicle, nous pourrions faire de notre confrère, un héros dont le nom seul ferait pousser de rire.

Ce que nous avons dit à nos compatriotes se trouve confirmé par les remarques faites hier, par notre confrère, sur la question des races. Lorsque la Gazette de Québec est forcée d'avouer que le mot d'ordre de la Gazette de Montréal et des autres journaux toriens est, « Abas les Canadiens-Français ; lorsqu'elle dit que ce cri est imprimé en majuscules dans la Gazette de Montréal, et répété à haute voix dans le sein de l'Assemblée Législative ; lorsque le parti anglo-saxon laisse sa canaille régner en souveraine dans la capitale pendant une semaine ; lorsque les troupes chargées de maintenir la paix publique, ne peuvent ou ne veulent pas réprimer les excès d'une populace furieuse ; lorsque la personne du représentant de Sa Majesté, que les députés du peuple sont insultés, outragés sous les yeux de la force militaire, nous le demandons au rédacteur de la Gazette qui trouve dans ce sujet matière à des saillies qu'il croit très spirituelles et convenantes, nous demandons, disons-nous, à notre confrère, si dans de semblables circonstances, il ne nous était pas permis de dire à nos compatriotes de se tenir prêts à voler au premier appel, à la défense du représentant et du gouvernement de Sa Majesté, de l'ordre et de la paix. Voilà ce que nous avons dit et rien autre chose. Depuis quand est-ce un crime d'exhorter les sujets de Sa Majesté à la

pinion de personne, et bon seulement à consulter pour avoir des rapports de courses de chevaux, de Curling clubs, combats de coqs, et autres nouvelles tout aussi importantes.

Le Mercury prétend que sous l'acte actuel réglant la qualification des juges de Paix, il existe des abus choquants (gross abuses) que nous tachons gratuitement de pallier. D'abord, nous n'avons pas cherché à pallier les abus dont parle le Mercury, et ce, pour le meilleur de toutes les raisons, c'est que nous n'en connaissons pas. Le Mercury qui paraît avoir donné une attention toute spéciale au nouveau code criminel qui nous régit et dont l'action dans ses parties les plus minutieuses fait le sujet de ses observations, voudra bien nous dire quels sont ces abus et en quoi ils consistent. Un homme de l'habileté légale de notre confrère n'ignore pas que onus probandi incumbit et qui dicit.

Correspondance de Montréal.

Un membre du parlement nous écrit ce qui suit :

Montréal 4 mai 1849.

« Les rapports sont moins bons que ces deux derniers jours. Il paraît bien évident d'après les rapports, que l'organisation des toriens marche activement partout, et qu'ils ont établi des relations avec la canaille des Etats-Unis. On peut croire à ces rapports quand on voit l'audace des journaux du parti tory. Les gens de Toronto avertissement crument la Reine que le pays est perdu si Lord Elgin n'est pas rappelé, le bill d'Indemnité désavoués. C'est franc au moins. On ne tiendrait pas un pareil langage si l'on n'était déterminé à pousser les choses au bout. On commence à s'étonner que le gouvernement n'ait pas encore pris quelques mesures contre ces journaux ; mais on est un peu impatient à cet égard. Un gouvernement qui se sent fort de l'appui du peuple, doit laisser une grande latitude à la presse, tant que les séditieux ne sont pas descendus dans la rue. Mais je pense que le temps est arrivé pour le gouvernement d'organiser des corps de volontaires dans chaque paroisse, selon qu'il y est autorisé par la loi de milice. Pour avoir la paix, le meilleur moyen est d'être prêt à la guerre.

« Le signal du soulèvement doit être ou la nomination des commissaires de l'Indemnité, ou le refus de la Reine de se rendre aux vœux des toriens, en désavouant le bill.

« On me dit que plusieurs familles anglaises ont laissé la ville ou vont le faire, tant l'avenir leur paraît menaçant.

« Les Tories font courir le bruit que Lord Elgin a demandé instamment son rappel. Je n'en crois rien. Qu'il ait offert sa résignation, c'est possible probable même ; mais demander son rappel serait abandonner son poste et ceux qui sont prêts à l'appuyer jusqu'au bout.

« Les Tories comptent beaucoup sur Sir D'Urban, mais que pourrait-il faire pour eux à moins de changer le principe du gouvernement qui donne le pouvoir à la majorité. Sont-ils la majorité ? certainement non ; alors qu'il attendent les prochaines élections

« Dans tous les cas, le sort des Canadas dépend de l'Angleterre ; qu'elle appuie le gouvernement, et fournisse des armes au peuple, la question sera bien vite réglée. Sinon..... Nous ne sommes pas en état de nous battre contre les 24 millions de Bretons qui sont sur ce continent ; et dans ce cas, non seulement les Canadas, mais toute l'Amérique Britannique du Nord iraient ajouter quelques étoiles de plus à la bannière des Etats-Unis. Mais à qui la faute ? »

AVIS IMPORTANT.

Nous informons toutes les personnes qui approuvent la conduite suivie par lord Elgin, comme Gouverneur du Canada, qu'une requête à Majesté, la Reine, contre le rappel de Son Excellence demandée par

Ligue Britannique Américaine de Québec.

Une assemblée préparatoire nombreuse et respectable s'est réunie hier l'après midi à la Chambre du Bureau de Commerce, pour former à Québec, une branche de la Ligue Britannique américaine.

T. Lloyd, Ecr. fut appelé à présider, et J. Gordon, Ecr. pria d'agir comme secrétaire.

Résolu.—Sur motion de T. Wilson, Ecr. secondé par John Ross, Ecr. Que MM. A. Gillespie, A. Stuart, et J. Gordon composent un comité pour préparer le projet des règlements pour l'administration future de la Branche de Québec de la Ligue Britannique Américaine. Le moteur et le second de cette motion furent ajoutés au comité.

M. Wilson déclara que la ligue n'avait aucune connection de parti : qu'elle répudiait les Whigs et les Tories, les Conservateurs et les Radicaux ; qu'elle désirait seulement promouvoir la prospérité du Canada et le bien-être de ses habitants : qu'elle n'avait aucune liaison avec les derniers événements de Montréal ; et qu'elle éviterait soigneusement de se lier à aucun mouvement qui pourrait gêner les membres de la convention dans leurs délibérations sur la marche à être adoptée ci-après pour libérer la province de ses difficultés politiques et commerciales actuelles.

L'assemblée s'est ensuite ajournée à lundi, à 3 heures P. M.

(Gazette de Québec.)

Nous n'avons pas le temps de répondre aujourd'hui aux remarques du Mercury de samedi.

Un journal de Liverpool annonce qu'un fondeur en fer prétend avoir découvert le secret de convertir ce métal en or ! Voilà la Californie jetée dans l'ombre.

GRANDE ASSEMBLÉE.

A une assemblée publique des populations paroissiales de St. Gervais, St. Lazare et St. Raphaël, formant le troisième bataillon du comté de Bellechasse, convoquée à la réquisition des officiers de ce bataillon, tenue le vingt-neuf avril courant, au village de St. Gervais, pour prendre en considération les malheureux troubles dont la capitale des Canadas vient d'être le théâtre. Le lieutenant colonel J. Gosselin fut appelé au fauteuil, et Messieurs Etienne Roy et George Tanguay remplirent les fonctions de secrétaire. Il serait impossible de décrire l'indignation de cette nombreuse assemblée, lorsque le président et quelques autres messieurs eurent déroulé devant ses yeux le tableau des scènes de destruction et de vandalisme dont Montréal vient d'avoir le triste et dégoûtant spectacle.

Chacune des résolutions suivantes fut proposée et accueillie par un immense cri d'approbation.

Sur motion d'Edouard Rouleau, écuyer, J. P., secondé par Marcel Aubé, écuyer, J. P. :

Résolu.—Que c'est avec les sentiments de la plus profonde indignation que les habitants de ces populations paroissiales ont appris l'infâme conduite des toriens de Montréal, en incendiant la maison du parlement, en outrageant le digne représentant de notre auguste Souveraine et en se portant à des excès dignes des hordes barbares du moyen âge.

Sur motion du capitaine Jean Gosselin, secondé par Michel Talbot, écuyer, C. M. :

Résolu.—Que ces paroisses sont désireuses de témoigner à Son Excellence lord Elgin leurs plus vives sympathies pour les insultes et les outrages dégoûtants dont il a été abreuvé, et sont prêtes, au premier appel, de lui prouver, ainsi qu'à leur Souveraine, que leur loyauté, quoique moins vantarde que celle des misérables qui viennent de se porter à de si déplorables excès, est plus sincère, plus réelle, moins intéressée et surtout plus efficace.

Sur motion de M. Gosselin, secondé par M. Talbot, écuyer, C. M. :

Résolu.—Que le Journal de Québec, le Canadien, l'Ami de la Religion et les autres journaux libéraux de la province soient priés d'insérer les présentes résolutions.

Mr. le président ayant laissé le fauteuil, et le capitaine Joseph Jolivet ayant été appelé à le remplacer.

Sur motion de Marcel Aubé, écuyer, J. P., secondé par Edouard Rouleau, écuyer, J. P. :

Résolu.—Que les remerciements de cette assemblée sont dus à M. le président et à MM. les secrétaires pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit cette assemblée.

J. GOSSELIN, Président. E. TANGUAY, Secrétaire. ETIENNE ROY, Secrétaire. St. Gervais, 29 avril 1849.

Dépeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion.

Montréal, 5 Mai 7 heures et demi p. m.

Le Beltona est entré dans le port dans la matinée. Les dernières nouvelles d'Halifax annoncent l'arrivée à ce port du vaisseau transport, Athol en 27 jours de Portsmouth, avec 3 compagnies pour la Nouvelle-Ecosse et le Canada.

La Gazette du Canada de ce jour contient des adresses de Prescott, St. Gervais, Québec, Montréal et Trois Rivières à Son Excellence le Gouverneur Général, en approbation de son gouvernement.

CONSEIL LÉGISLATIF.—4 mai.

Les Bills, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de la Société de St. Patrice de Québec, et pour diviser le comté de Rimouski pour les fins d'Enregistrement sont lus une troisième fois et passés.

Il est fait rapport sur le Bill de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, rapport pris en considération lundi. La chambre s'est ensuite formée en comité général sur le bill des Elections, les clauses en ont été adoptées. Ordonné que le dit bill soit grossoyé et que la 3e lecture en ait lieu lundi.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.—4 mai.

Une adresse a été votée à Son Excellence pour l'octroi de £3,000 pour payer les dépenses de la chambre.

M. Holmes donne avis d'un bill pour incorporer une compagnie pour la construction d'un canal entre le St-Laurent et le lac Champlain. Il dit que les fonds seront avancés immédiatement, si le bill passe.

La chambre, en comité, adopte plusieurs clauses du bill des Municipalités du Haut-Canada.

M. W. H. Boulton donne avis de certaines résolutions au sujet de l'Union des Provinces, et qu'il proposera jeudi prochain.

New-York, 5 Mai, 2 heures et demi p. m.

Hier a été faite la plus audacieuse tentative de détruire la famille de M. Warner, avocat distingué de cette ville. Pendant l'absence de ce monsieur, un homme se présente chez lui et y laisse une boîte sur laquelle était écrit en lettres d'or : « Thomas Warner, Ecuyer, Confidential. » Mr. Warner de retour à sa maison, se mit en devoir d'ouvrir cette boîte en présence de sa famille, et voyant qu'une flamme bleue et jaune s'échappait de cette boîte, il ordonna avec une grande présence d'esprit, à sa famille de quitter la Chambre. A peine avaient-ils quitté l'appartement qu'une explosion qui fit trembler toute la bâtisse eut lieu causant un grand dommage. Le plafond a été soulevé de plus de six pouces, un des tableaux dans l'appartement a été percé de deux balles. La boîte était d'acajou, et à l'intérieur couvert d'un papier sablé employé pour opérer la fiction des allumettes chimiques de la poudre et d'autres combustibles. Une récompense de \$500 piastres est offerte.

New-York, 6 h. A. P. M. ALCALIS. Demande ferme pour potasse à \$5,12 et demie prix à la clôture du marché. Farine. Bonne demande pour